

**DEVENEZ SENTINELLE DE
L'INVENTAIRE DES PLANTES
EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

**RÉSILIENCE FACE
AUX INONDATIONS :
QUE PEUT-ON FAIRE ?**

OPÉRATIONS RIVIÈRE PROPRE

LA HAUTE-MEUSE...
transparente

EDITO

Lorsque je parle du Contrat de rivière, j'aime à rappeler l'approche globale et intégrée de notre méthode de travail. Elle se concrétise par des missions variées. Le contenu de ce bulletin l'illustre encore parfaitement !

Les espèces exotiques envahissantes sont l'une de nos préoccupations. Découvrez comment vous pouvez nous aider dans l'article consacré à cette problématique.

Récemment, la région de la Basse-Sambre, voisine de notre zone de travail sur le terrain, n'a pas été épargnée par les fortes pluies et ses conséquences parfois dramatiques. L'adaptation et la résilience face aux inondations font parties de nos missions: deux articles en témoignent dans ces pages.

Terminons par de l'information positive: un retour sur une activité adaptée aux personnes à mobilité réduite dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau. Un appel aux bénévoles pour une action sur l'Eau Noire. Et un retour en photos sur une intervention menée à Gesses.

Je vous souhaite un bel été!

Arnaud Gérard,
Président du CRHM

DEVENEZ SENTINELLE DE L'INVENTAIRE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La bonne saison est de retour et pour l'équipe du Contrat de rivière Haute-Meuse, elle est synonyme de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) végétales. En effet, de nombreuses plantes exotiques envahissantes apprécient l'humidité des berges et plaines alluviales des cours d'eau. D'autres sont aquatiques ou semi-aquatiques et se développent dans les plans d'eau. Dès le printemps, elles réapparaissent à la surface de nos rivières et étangs, parfois pour prendre toute la place, étouffant les plantes autochtones (crassule des étangs) ou monopolisant l'attention des pollinisateurs (balsamine de l'Himalaya).

Pour une gestion réussie de ces EEE, plusieurs ingrédients sont nécessaires; outre le fait, évident, de ne pas participer à leur dissémination (en vidant un aquarium dans une mare, par exemple), le point le plus important est de localiser le nouveau foyer le plus rapidement possible.

UN ATELIER POUR SE FORMER

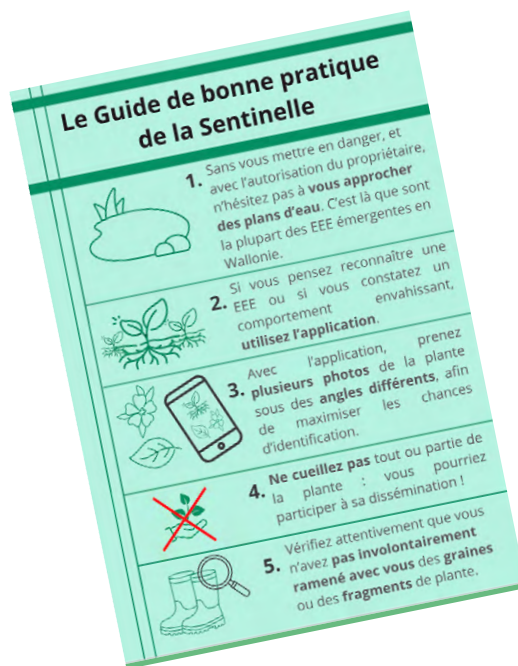
C'est pour cela que le Contrat de rivière Haute-Meuse est en train de développer un atelier à destination du grand public sur la question des EEE végétales. En plus de sensibiliser, son but est d'expliquer comment vous pouvez très simplement aider votre Contrat de rivière. En effet, lors de vos balades, il vous suffit d'utiliser certaines applications sur smartphone de détermination des plantes: ObsIdentify ou iNaturalist. Lorsqu'elles reconnaissent une EEE, elles envoient une alerte: l'identification est vérifiée, et si elle est validée, les gestionnaires et acteurs de terrain, dont fait partie votre Contrat de rivière, se rendent sur place.

Plus la gestion est précoce, plus le temps à y consacrer et son coût sont réduits: mais surtout, ses chances de succès sont beaucoup plus élevées!

Au-delà de cet aspect pratique, l'atelier a aussi pour but de répondre aux questions les plus courantes sur les EEE: pourquoi deviennent-elles envahissantes? Comment sont-elles arrivées en Belgique? Sont-elles dangereuses? Quels sont leurs effets sur la biodiversité...



Notre stagiaire Aude a construit un atelier sur les Espèces exotiques envahissantes végétales qu'elle a pu tester avec plusieurs membres de l'équipe. L'atelier a ensuite été mis en pratique à Gesves (17/06), Yvoir (23/06) et avec les pêcheurs (webinaire le 18/06).



PARTICIPEZ AUX RELEVÉS SUR NOTRE TERRITOIRE

En attendant l'organisation de cet atelier près de chez vous, nous vous invitons à utiliser les applications ObsIdentify ou iNaturalist pour commencer, dès maintenant, à nous aider dans cette lutte.

Une raison de plus pour se promener le long des berges de nos belles rivières et plans d'eau !



Lysichiton



Crassule des étangs



Hydrocotyle fausse-renoncule



Berce du Caucase

RÉSILIENCE FACE AUX INONDATIONS: QUE PEUT-ON FAIRE À L'ÉCHELLE DE SA MAISON ET SON JARDIN?



UN GUIDE D'AUTO-DIAGNOSTIC POUR VOTRE HABITATION

En Wallonie, près d'1 personne sur 3 est exposée à une inondation par débordement ou ruissellement. Il est donc essentiel d'analyser son environnement pour mieux anticiper les risques auxquels son habitation et ses proches pourraient être confrontés.

Les 14 Contrats de rivière de Wallonie et le SPW ont dans ce but développé un guide d'autodiagnostic pour que le citoyen puisse identifier les points faibles de son habitation et mettre en place des aménagements préventifs. Que ce soit pour empêcher l'eau d'entrer ou, lorsque ce n'est pas possible, pour limiter les dégâts. Le guide est disponible en ligne https://ediwall.wallonie.be/guide-d-autodiagnostic-de-mon-habitation-face-aux-inondations-forces-faiblesses-et-protection-de-mon-habitation-2025-135814?sku=135814_0 ou auprès de votre Contrat de rivière en version papier.

CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT APPORTER SA CONTRIBUTION

Même si vous n'êtes pas directement exposé aux inondations, vous pouvez agir. Car l'eau de pluie tombe chez tout le monde, et chacun peut contribuer à limiter les dégâts en aval.

Comment? En **infiltrant l'eau de pluie** là où elle tombe, autour de sa maison et dans son jardin, via des revêtements **perméables** (herbe, graviers, pavés drainants...) et en **temporisant** afin qu'elle s'écoule plus lentement (noues, mares, citernes de rétention...), en **entretenant les systèmes d'écoulement** des pluies (gouttières, caniveaux, drains...) ...

L'idée est de respecter au maximum le trajet naturel de l'eau, afin de ne pas aggraver la situation chez les voisins. Certains aménagements doivent aussi être réfléchis et calibrés par des professionnels.

UN ENJEU COLLECTIF

Cette réflexion d'analyse et d'aménagement face aux inondations est aussi importante dans son ensemble car toute modification des sols sur les plateaux a automatiquement une incidence sur les vallées.

Les différents acteurs du territoire wallon, SPW, Provinces, Communes... ont bien conscience du rôle à jouer dans les futurs aménagements urbains, ruraux et fluviaux afin d'agir au mieux selon la zone considérée: infiltrer et stocker l'eau en amont, puis diriger et affaiblir son cours jusqu'à finalement l'évacuer et protéger en aval. Différentes solutions sont ainsi mises en place afin de minimiser les risques au maximum: mesures urbanistiques, plantation de haies, reméandratons de cours d'eau, création de zones de rétention d'eau, de bassin d'orage...

Les possibilités sont nombreuses pour rendre notre milieu de vie résilient et considérer les cours d'eau comme des éléments vivants du territoire, pas seulement comme des agréments paysagers.

La culture du risque d'inondation, s'informer pour mieux réagir!



Un article proposé par les Contrats de rivière de Wallonie

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS À NAMUR : UN DIAGNOSTIC GRATUIT PROPOSÉ AUX CITOYENS POUR MIEUX PROTÉGER LES HABITATIONS NAMUROISES

UNE CONVENTION ENTRE LES CONTRATS DE RIVIÈRE ET LA VILLE DE NAMUR

Les inondations de 2021, de 2025 et plus récemment les orages violents de ce 30 mai et de la nuit du 20 juin 2026 ont rappelé la vulnérabilité de nombreuses habitations namuroises. Comme réponse à ces événements, la Ville de Namur, le Contrat de rivière Haute-Meuse et le Contrat de rivière Sambre & affluents proposent un accompagnement gratuit afin d'aider les habitants à mieux protéger leur logement. Administrativement, une convention « **Quartiers résilients** » a été signée entre les différentes parties pour proposer ce service aux citoyens tout au long de l'année 2026.

En pratique, les chargés de mission Inondation des deux Contrats de rivière se rendent directement au domicile des personnes impactées pour réaliser un diagnostic de vulnérabilité de leur habitation par rapport aux inondations, que ce soit par débordement de cours d'eau, ruissellement ou encore remontée de nappe. Cette visite permet d'identifier les points sensibles de l'habitation et de proposer des solutions concrètes pour limiter les infiltrations d'eau et réduire les dégâts en cas d'inondation.

DES SÉANCES D'INFORMATION CITOYENNE POUR INFORMER DE CET ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement diagnostic inondation a été présenté lors d'une soirée d'information dans les quartiers de **Flawinne** et **Bomel**, où il est désormais accessible. Toutefois, les habitants d'autres quartiers namurois, comme **Wépion** ou **Vedrin**, peuvent également bénéficier de cet accompagnement. Il en va de même pour **Temploux** (fort impacté le 30 mai dernier).

25 demandes ont été introduites depuis le lancement du projet en début d'année. Le nombre de demandes a augmenté significativement depuis les épisodes orageux du 30 mai avec 12 demandes introduites depuis le 01 juin.

A l'heure d'écrire ces lignes, 18 diagnostics ont déjà été réalisés et plusieurs autres vont l'être en ce début d'été. Les deux séances d'information citoyennes ont également rencontré un bel intérêt: une vingtaine de participants à Flawinne en février et plus de 80 personnes à Bomel lors des Journées Wallonnes de l'Eau de mars 2026. Une nouvelle séance d'information sera programmée en septembre à Wépion.



Retour en images sur la séance d'information « inondation » organisée par le Comité de quartier de Bomel le 24 mars. De nombreuses thématiques y ont été abordées, dont le service proposé aux citoyens namurois par la Ville de Namur et les Contrats de rivière leur permettant de bénéficier d'un diagnostic gratuit de vulnérabilité de leur habitation.

VOUS ÊTES CONCERNÉ ?

Votre habitation est située sur le territoire de la Ville de Namur et vous souhaitez réaliser un diagnostic de vulnérabilité par rapport aux inondations ? Profitez de cet accompagnement gratuit et personnalisé.

N'ATTENDEZ PAS LA PROCHAINE INONDATION POUR AGIR : CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS.

Par téléphone :

Contrat de rivière Haute-Meuse :
Benjamin Willems au 0472 88 54 97

Contrat de rivière Sambre et affluents :
Gaelle Denhaerynck au 0478 30 05 78

Ou mail à l'adresse suivante :

diagnostic.namur@outlook.com

Formulaire d'inscription :

www.namur.be/inondation

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU : RETOUR SUR UNE ACTIVITÉ PMR À COUVIN



Les Journées Wallonnes de l'Eau ont connu un franc succès en seconde quinzaine de mars et personne n'a été oublié, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR).

Près de la moitié des activités proposées était accessible aux PMR dans notre programme 2026.

Une activité leurs était spécifiquement dédiée les 25 et 29 mars dernier, par Natagora ESM et les CNB - section « rôle des genêts » au Domaine Saint Roch à Couvin. Une balade autour du thème de l'eau bien entendu, mais spécialement ouverte aux PMR, grâce à la mise à disposition de joëlettes et d'accompagnants brevetés, représentés par Thierry Thysebaert et sa compagne MarieAnne.



EAU NOIRE ET ROSELIÈRE

Cette activité à Couvin fut une occasion unique de découvrir la nature et ses milieux aquatiques, particulièrement au Domaine St Roch. Cet endroit, d'une 50aine d'ha à l'entrée de Couvin, est situé en Calestienne, et traversé sur toute sa longueur par l'Eau Noire. On y retrouve un barrage sur le cours d'eau lié à l'histoire du site. En amont de celui-ci, des eaux stagnantes accueillent une roselière où un ponton aménagé sur celle-ci permet à tout le monde, y compris les joëlettes, à pénétrer dans ces univers si particuliers, et ainsi découvrir au plus près tous ces secrets. Notamment une héronnière, une famille de castors, mais aussi une prise d'eau pour la plus grande passe à poissons du pays, près de 300 mètres de long, avec 14 « escaliers », permettant ainsi la remontée ou dévalaison de nos poissons sauvages, tels la truite fario, qui pourra faire tout son cycle des Ry de Rome, Pernelle ou de Serpent, jusqu'à l'Eau Noire et le Viroin.

FOCUS SUR UNE TURBINE HYDRO-ÉLECTRIQUE

Revenant sur le pont-barrage du 18^{ème} siècle, nous approchons de la turbine hydro-électrique, d'une puissance de 100kwh, et fonctionnant depuis 2007 quasi sans interruption, soit 90.000 heures et 4.200.000kw produits. Le domaine en consommant 10%, le restant allant sur le réseau basse tension, autrement dit, les voisins immédiats. Ce type d'énergie que l'on rencontre plus dans les ardennes que chez nous, comme sur la L'homme du côté de Poix-St-Hubert, est de plus en plus mise à mal avec le changement climatique. De fait, les périodes d'étiage s'allongent sérieusement, mais les crues également. Pensons aux inondations dramatiques du 14 juillet 2021, ou plus proche de nous, le 10 octobre 2025, où en 24 heures à peine, le débit passe de 3 à 100m³/sec. Pour qu'une turbine hydro soit efficace, il faut bien entendu de l'eau, mais surtout une différence de niveau. Hors, en cas de crue, en dehors du fait que les eaux sont chargées en alluvions et déchets de toute sorte, les niveaux amonts et avals se rejoignent quasi, donc impossible de turbiner.

Cette activité fut aussi l'occasion de découvrir la gestion des déchets de la turbine, car celle-ci « nettoie » l'eau à l'aide d'un dégrilleur. Et il n'y a pas que des déchets végétaux vous vous imaginez bien. En dehors des déchets de tontes ou de taille le week-end, on y trouve canettes, billets de loterie, ou tout autre objet qui n'ont rien à faire là-bas.



Un article proposé par Philippe ROISIN que nous remercions pour l'ouverture du Domaine Saint Roch dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau. Une visite toujours enrichissante pour les visiteurs, valide ou moins valides, et leur seul sourire nous prouve bien que ce genre d'initiative doit se renouveler.

OPÉRATIONS RIVIÈRE PROPRE

BILAN DE L'ACTION MENÉE À GESVES

Le dimanche 17 mai, nous avons apporté notre soutien à quelques bénévoles de la régionale de Natagora Cœur de Wallonie qui se sont réunis à Haut-Bois, sur la Commune de Gesves. Ils ont descendu une partie du ruisseau de Labas pour y ramasser les déchets présents.

Un cours d'eau forestier attractif pour la faune et notamment la salamandre rencontrée sur le terrain.

Merci encore aux courageux volontaires. Une belle action pour des cours d'eau plus propre!



APPEL À BÉNÉVOLES SUR L'EAU NOIRE À PETIGNY ET COUVIN

Comme chaque année, un nettoyage des déchets présents le long de l'Eau Noire à Petigny est organisé par le Service environnement de la Ville de Couvin, le Contrat de rivière Haute-Meuse, le plan habitat permanent de la Ville de Couvin et les habitants du domaine «Le caillou d'eau» et le domaine «Parc résidentiel des chenaux» qui sont à l'initiative de l'action. En 2026, nous ajoutons un point de rassemblement au centre de Couvin. Bienvenue à tous.

Quand? Le samedi 18 juillet de 10h à 13h

1^{er} lieu de rdv à Petigny : au terrain de foot de Petigny

2^{ème} lieu de rdv au centre de Couvin : au parking, rue de la Maladrie (Parc Saint-Roch)

Inscriptions : frederic.mouchet@crhm.be ou verdoolaegelatitia@gmail.com / 0499 22 65 83

Matériels : prévoyez des bottes et jambières... sinon il vous en sera mis à disposition sur place. Les gants, sacs poubelles et pinces à déchets seront fournis.

L'encadrement de l'activité sera assuré par le Contrat de rivière Haute-Meuse avec le soutien de la Ville de Couvin. La Ville prendra en charge la reprise des déchets et vous offrira un sandwich ainsi qu'une boisson pour vous remercier de votre présence en fin d'activité, vers 13h.



Une partie des déchets récoltés à Petigny en 2025.
Il reste du travail pour 2026.
Bienvenue à tous.

